

Guide de l'élève en situation de handicap



2015
2016



Retrouver tous les contacts utiles à la page 11 du guide

le cnam

Le Conservatoire national des arts et métiers (le Cnam) est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche dédié à la formation tout au long de la vie.

Il propose des formations en cours du soir (HTT), cours du jour (TO), en alternance, en formation ouverte à distance (FOAD), en formation continue (FC).

L'établissement public, ses 30 centres régionaux et ses 158 centres d'enseignement accueillent chaque année près de 80 000 élèves et dispensent des formations dans 26 filières professionnelles regroupées autour de l'École management et société et de l'École sciences industrielles et technologies de l'information.

Vous pouvez suivre des enseignements au Cnam Paris, en Île-de-France, en région ou à l'étranger.

Renseignements sur le cnam et ses formations

www.cnam.fr

<http://formation-paris.fr/formation>

Se renseigner avant sa formation

Service information et orientation (SIO)

Vous êtes intéressé(e) par une formation dispensée par le Cnam ?

Le SIO peut vous aider à :

- choisir et à construire votre parcours de formation
- évaluer ou réévaluer la faisabilité de votre projet de formation en relation avec votre projet professionnel
- monter un dossier de financement de formation
- vous positionner sur le marché de l'emploi

Le SIO met à votre disposition un espace de documentation en libre accès. Vous pourrez aussi y rencontrer des chargés d'information ou, sur rendez-vous, des conseillers d'orientation et d'insertion professionnelle. Il est vivement conseillé, avant une première inscription, de rencontrer un conseiller d'orientation ou un enseignant pour établir ou valider un plan de formation adapté à votre situation.

Afin de mettre toutes les chances de réussite de votre côté, nous vous recommandons de ne pas choisir plus de deux unités d'enseignement (UE) par semestre.

292, rue Saint-Martin - Paris 3^e

Accès 5 (au rez-de-chaussée)

Du lundi au vendredi de 10h à 12h (sauf mardi matin) et de 14h à 18h ; le samedi de 10h à 13h

Le SIO est fermé pendant les interruptions de cours.

Plateforme téléphonique

<< Info-formation >> :

Tél. : 01 40 27 23 30 / 22 22

info-formation@cnam.fr



S'inscrire au Cnam

Une fois le choix de vos UE effectué, vous pouvez soit vous inscrire en ligne à partir de www.cnam.fr, soit directement à la scolarité du Cnam Paris. Les élèves s'inscrivant au Cnam Paris et bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) datant de moins d'un mois sont exonérés du droit de base, sur présentation d'un justificatif au moment du paiement.

Le site Internet et les différents services du Cnam Paris vous permettront d'obtenir les renseignements liés à votre scolarité (connaître son emploi du temps, comment obtenir ses notes d'examens, comment se connecter au portail élèves...)



Bureau des inscriptions du Cnam Paris (scolarité)

La scolarité vous accueille pour vos inscriptions, paiements et remboursements. Toutes les demandes de désinscriptions, remboursements ou changements de centre d'enseignement pour s'inscrire à une UE sont à adresser directement au service de la scolarité du Cnam Paris.

292, rue Saint-Martin

<http://formation-paris.cnam.fr/inscriptions/>

Accès 7 (au rez-de-chaussée)

Du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30 ; Fermé le samedi

Tél. : 01 40 27 20 19

Mél : scolarite.cep@cnam.fr

Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h ;

Le samedi de 9h à 12h

Pour les centres en Île-de-France : <http://www.cnam-idf.fr/>

**Service
interuniversitaire
de médecine préventive
et de promotion
de la santé
(SIUMPPS)**
Université Paris-
Descartes
45, rue des Saints-Pères
Paris 6^e
métro :
Saint-Germain des Prés
1^{er} étage
porte T145



**Pour obtenir un
rendez-vous,**
contacter Rita Gessa
Tél. : 01 42 86 21 29
rita.gessa@parisdescartes.fr

Obtenir un aménagement spécifique pour vos études et examens

- 1°- Effectuer son inscription au Cnam,
- 2°- Prendre rendez-vous le plus tôt possible au centre interuniversitaire de médecine préventive (SIUMPPS) pour obtenir une attestation médicale listant les propositions d'aménagements. Ce service est gratuit. Cette attestation médicale doit être refaite au début de chaque année universitaire même si votre situation n'a pas changé.
- 3°- Fournir à la mission Handi'cnam l'attestation. En cas de mise en place d'aménagements complexes, un rendez-vous pour un entretien spécialisé vous sera proposé.

Il est impératif de nous communiquer vos demandes d'aménagements au plus tôt, les procédures de mises en place nécessitant des délais. Toute demande d'aménagements pour les examens communiquée moins de 5 semaines avant le début des épreuves ne pourra pas être prise en compte.





S'enregistrer à la mission Handi'cnam

Pour bénéficier d'aides ou d'aménagements vous devez vous inscrire auprès de la mission Handi'cnam ; Vous devez nous transmettre :

- Une photocopie de votre **carte d'élève 2015-2016** mentionnant l'intégralité des UE auxquelles vous êtes inscrit.
- L'**attestation de la médecine préventive** (Siumpss) en cas de demandes d'aménagements.
- La « **fiche de renseignements** » pour l'année 2015-2016 complétée (document sur demande ou téléchargeable sur le site de la mission)
- L'**autorisation** à transmettre vos coordonnées aux enseignants et aux organisateurs des examens signée (document sur demande ou téléchargeable sur le site de la mission)

Mission Handi'cnam

292, rue Saint-Martin
Paris 3^e

Accès 10-0-3

Métro : Réaumur-Sébastopol

Ouvert du lundi au vendredi de
14h à 17h30 (et aussi sur rendez-
vous de préférence)

<http://handi.cnam.fr>

Tél. : 01 58 80 87 87

Mél : handi@cnam.fr



Modalités relatives à l'aménagement des examens

Lors de votre visite au centre interuniversitaire de médecine (SIUMPPSS), nous vous conseillons d'apporter votre dossier médical à jour ou une lettre de votre médecin traitant. C'est un médecin du SIUMPPSS qui donne tout d'abord « une préconisation » en fournissant à l'élève une attestation médicale.

La mission Handi'cnam valide ensuite tout ou partie des aménagements recommandés. Elle adresse, par courriel, une attestation officielle à chaque élève, qu'il lui faudra présenter aux surveillants au début de chaque épreuve. Cette attestation indique les aménagements et temps majorés retenus ainsi que les UE concernées.

Attention !

Les élèves inscrits à au moins une UE au Cnam Paris doivent obligatoirement être enregistrés à la mission Handi'cnam pour obtenir un temps majoré ou un aménagement pour leurs examens, même s'ils ont d'autres UE en IDF ou dans un institut.

Les élèves inscrits exclusivement en IDF ou dans un institut doivent transmettre la recommandation du SIUMPPSS **directement à leur centre d'enseignement.**



La mission Handi'cnam envoie ensuite, aux organisateurs des examens du Cnam Paris ou des centres régionaux, la liste des élèves concernés et ayant droit à des aménagements pour examens ainsi que les UE concernées.

A charge, pour chacun des centres organisateurs de mettre en place les aménagements pour examen. Un et/ou des aménagements recommandés par le centre interuniversitaire de médecine et accordés par la mission Handi'cnam ne peuvent être refusés par quiconque.



Remarque

Tout élève ne pouvant se présenter à un examen pour lequel un aménagement a été mis en place ou souhaitant renoncer à un aménagement qu'il a obtenu, devra en informer au plus tôt l'organisateur avec copie à la mission Handi'cnam.

Pour les élèves du centre Cnam Paris et les élèves inscrits en Foad Paris

Pour chaque session d'examen, les élèves recevront un courriel auquel ils devront répondre par retour en remplissant un tableau indiquant les UE qu'ils comptent présenter. Faute de réponse avant la date butoir proposée, les aménagements ne pourront pas être mis en place.

Pour les quatre sessions annuelles d'examens, Handi'cnam transmet les aménagements aux organisateurs des examens **un mois minimum** avant le début des épreuves, à savoir au plus tard le **15 des mois de décembre, février, mai et août**.

Pour les élèves inscrits dans un centre en Île-de-France et suivant au moins une UE au Cnam Paris

Les demandes d'aménagements seront transmises au fur et à mesure aux organisateurs des examens dès qu'elles auront été validées par la mission.

Pour les UE évaluées durant les enseignements

(contrôle continu, partiels, devoirs sur table, mémoires, rapports, oraux...)

Les aménagements seront transmis aux enseignants concernés avec copie aux organisateurs des examens dès qu'ils ont été validés par la mission.

Services dispensés à la mission

- Les locaux du Cnam n'étant pas tous accessibles, veuillez nous contacter pour tous renseignements à ce sujet. Vous pouvez par exemple bénéficier d'un accompagnateur ou de l'installation d'une rampe d'accès.
- Les personnes en situation de handicap peuvent être dispensées de file d'attente après accord du personnel de la mission Handi'cnam. Veuillez nous demander un ticket « accès prioritaire » à cet effet.
- Vous pouvez bénéficier d'une visite guidée de l'établissement (locaux administratifs, salles de cours, restaurant, bibliothèque...). Veuillez nous contacter pour convenir d'un rendez-vous.
- La mission met à votre disposition un ordinateur accessible (logiciels adaptés au handicap visuel, casques audio). Il n'est pas disponible pendant les examens.
- Vous pouvez bénéficier de soutiens pédagogiques. Vous devrez avoir un accord de la médecine préventive, de la mission Handi'cnam ou d'un enseignant.
- Après proposition de la médecine préventive ou accord de la mission Handi'cnam, les élèves disposent de la possibilité de faire des photocopies de cours dans nos locaux dans la limite de 100 copies par an.



Nouveauté

Après proposition de la médecine préventive ou accord de la mission Handi'cnam, un preneur de notes peut être mis à disposition auprès des auditeurs à raison de deux unités d'enseignement maximum par semestre.

Liste du matériel disponible à la mission



Disponibles au prêt

Nom	Handicap	Utilisation	Modalités
Boucle magnétique CM1	Auditif	Amplification du son en salle de cours	Prêt via l'enseignant de l'UE concernée
Rampe large 0	Moteur	Franchissement d'obstacle jusqu'à 20 cm	Prêt longue durée ou ponctuel (48h à l'avance)
Rampe 1	Moteur	Franchissement d'obstacle jusqu'à 10 cm	
Loupe grossissante	Visuel	Agrandissement d'images	Prêt à l'élève à l'année
Loupe électronique	Visuel	Agrandissement en vision de près et de loin	Prêt via l'enseignant de l'UE concernée
Enregistreur numérique	Tous	Enregistrements de cours	Prêt à l'élève à l'année
Stylo numérique	Tous	Prises de notes	



Une caution (non encaissée) sera demandée pour chaque prêt à destination des élèves.

Disponibles sur place

Nom	Handicap	Utilisation	Modalités
Boucle magnétique LH1	Auditif	Amplification du son dans le cadre d'un dialogue en tête à tête	Utilisation dans les locaux de la mission ou sur demande dans le cadre d'un entretien
Fauteuil roulant	Moteur	Compensation d'une difficulté à la marche	Mis à disposition avec un accompagnateur
Monte fauteuil électrique	Moteur	Accès à des locaux ne disposant pas d'ascenseur	À définir avec la mission
Rampe 2	Moteur	Compensation du défaut d'accessibilité au SIO	Faire la demande directement au SIO
Rampe 3	Moteur	Franchissement d'obstacle jusqu'à 45 cm	À définir avec la mission
Agrandisseur numérique	Visuel	Agrandissement de documents	Mis à disposition sur demande
Logiciel Zoomtext	Visuel	Agrandisseur et lecture d'écran	Accessible sur le poste élève
Logiciel Jaws	Visuel	Synthèse vocale	Accessible sur le poste élève
Lampe daylight	Visuel	Éclairage de document	Mis à disposition à la mission ou lors d'un examen sur demande
Téléphone à grosses touches	Visuel	Contacts de correspondants au sein du Cnam	Mis à disposition à la mission
Ordinateur PC	Tous	Poste informatique destiné aux élèves	Mis à disposition à la mission
Ultraportable Samsung	Tous	Traitement de textes	Mis à disposition sur demande
Ordinateur portable Toshiba	Tous	Prêt ponctuel dans le cadre d'un examen, une présentation...	À la demande après étude
Casques audio haute qualité	Tous	Ecoute de documents audio	Mis à disposition sur demande
Scanner noir et blanc et couleur	Tous	Numérisation de documents	Mis à disposition à la demande
Openbook +Pearl	Tous	Transformation de documents en fichiers textes et fichiers audio	Mis à disposition à la mission

Venir à la mission Handi'cnam



292, rue Saint Martin Paris 3^e

Accès 10-0-3

Ⓜ Réaumur-Sébastopol

Le standard du Cnam

Tél : 01 40 27 20 00

www.cnam.fr

Site du Cnam Paris

<http://formation-paris.cnam.fr/formations/>

Plateforme téléphonique << info-information >> du SIO

Tél. : 01 40 27 23 30/ 22 22

info-formation@cnam.fr

Emploi du temps des UE au Cnam Paris

<http://emploiutemps.cnam.fr/emploiutemps2>

Scolarité du Cnam Paris

Tél. : 01 40 27 20 19

[Mél : scolarite.cep@cnam.fr](mailto:scolarite.cep@cnam.fr)

Espace numérique de formation (ENF) :

<https://lecnam.net/>

Portail élèves (dossier administratif, UE, notes, résultats...)

<https://portailleleve.cnam.fr/sites/st/Pages/st-cnx.aspx>

Mission Handi'cnam

Tél. : 01 58 80 87 87

[Mél : handi@cnam.fr](mailto:handi@cnam.fr)

SIUMPPS

Tél. : 01 42 86 21 29

[Mél : rita.gessa@parisdescartes.fr](mailto:rita.gessa@parisdescartes.fr)

Service organisateur des examens au Cnam Paris

(Mise en place des aménagements validés au préalable par la mission Handi'cnam)

Tél : 01 40 27 21 14

[Mél : jean-jacques.chandez@cnam.fr](mailto:jean-jacques.chandez@cnam.fr)

